

## L'Académie de Montréal (1778) : fiction littéraire ou projet utopique ?

Nova Doyon

Volume 1, Number 2, Spring 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1024446ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1024446ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)

1927-9299 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Doyon, N. (2001). L'Académie de Montréal (1778) : fiction littéraire ou projet utopique ? *Mens*, 1(2), 115–140. <https://doi.org/10.7202/1024446ar>

Article abstract

*L'Académie de Montréal (1778)* was the first intellectual society founded by men of letters in Canada. However, it only appears to have been active within the pages of our country's first francophone newspaper, Montreal's *Gazette Littéraire* (1778-1779). Founded by Fleury Mesplet, the *Gazette's* principal contributor was Valentin Jautard, a lawyer who frequently published articles of literary criticism under various pseudonyms, most notably that of *Le Spectateur tranquille*. Towards the end of the 18th century, a "literary field" had yet to develop in the Province of Quebec. Nonetheless, Mesplet and Jautard, both members of the *Académie*, acted as if one was already in place. This article will show that the close bond between the *Gazette littéraire* and the *Académie* was no more than a literary smokescreen. Indeed, the *Académie* probably never really existed. It was either a fictitious society or a Utopian project created by the papers contributors to legitimise their radical thought.

# L'ACADÉMIE DE MONTRÉAL (1778) : FICTION LITTÉRAIRE OU PROJET UTOPIQUE?<sup>1</sup>

NOVA DOYON

Département d'études littéraires  
Université du Québec à Montréal

## RÉSUMÉ

L'Académie de Montréal (1778) est la première société intellectuelle fondée par des hommes de lettres au Canada. Son activité se manifeste uniquement dans le premier journal unilingue français du pays, la *Gazette Littéraire* de Montréal (1778-1779), fondé par l'imprimeur Fleury Mesplet. Son principal collaborateur, l'avocat Valentin Jautard, publie des critiques littéraires entre autres sous le pseudonyme du Spectateur tranquille. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas véritablement de champ littéraire au Québec et pourtant, l'imprimeur et le journaliste, membres de l'Académie, agissent comme s'il en existait un. Cet article cherche à démontrer que le lien étroit qui unit le journal et l'académie sous-tend en fait une stratégie — qu'elle participe du registre de la fiction ou qu'elle relève simplement du projet utopique — de la part des animateurs du journal : la présence de l'Académie de Montréal dans la *Gazette Littéraire* aurait servi à légitimer le discours véhiculé par cette dernière.

## ABSTRACT

L'Académie de Montréal (1778) was the first intellectual society founded by men of letters in Canada. However, it only appears to have been active within the pages of our country's first francophone newspaper, Montreal's *Gazette Littéraire* (1778-1779). Founded by Fleury Mesplet, the *Gazette's* principal contributor was Valentin Jautard, a lawyer who frequently published articles of literary criticism under various pseudonyms, most notably that of Le Spectateur tranquille. Towards the end of the 18<sup>th</sup> century, a «literary field» had yet to develop in the Province of Quebec. Nonetheless, Mesplet and Jautard, both members of the Académie, acted as if one was already in place. This article will show that the close bond between the *Gazette littéraire* and the Académie was no more than a literary smokescreen. Indeed, the Académie probably never really existed. It was either a fictitious society or a utopian project created by the paper's contributors to legitimize their radical thought.

L'Académie de Montréal, première société de pensée au Canada, fut fondée en octobre 1778 par «un petit nombre d'Hommes de Lettres<sup>2</sup>». Elle trouve sa seule manifestation dans la *Gazette Littéraire* de Montréal, premier journal unilingue français de la «Province of Quebec». Fondée par l'imprimeur français Fleury Mesplet (1734-1794), cette gazette fut publiée du 3 juin 1778 au 2 juin 1779 avec la collaboration du rédacteur d'origine française Valentin Jautard (1736-1787). Nous verrons que la destinée de cette Académie est étroitement liée à celle du journal de Mesplet, à tel point que l'on peut se demander si son existence ne relèverait pas ou bien d'un procédé fictionnel, ou bien d'un projet utopique de la part des animateurs de la *Gazette Littéraire*, qui sont aussi membres de cette société savante. Avant de nous lancer dans la démonstration de ces hypothèses, nous proposerons d'abord une biographie succincte des animateurs du journal tout en esquissant un portrait de la situation sociopolitique dans la province de Québec aux lendemains de la Conquête, puis nous ferons une présentation de la *Gazette Littéraire*. Nous cernerons ensuite l'état de la littérature au Québec au XVIIIe siècle et présenterons les notions de «fantasme» ou d'«utopie» dans ce contexte. Nous ferons aussi un bilan historiographique sur la question de l'Académie de Montréal, pour enfin nous plonger dans notre analyse. Pour terminer, nous procéderons à un bilan de la position des principaux auteurs.

## 1. Les animateurs de la *Gazette Littéraire* de Montréal

En 1778, alors que Fleury Mesplet<sup>3</sup> fonde la *Gazette du Commerce et Littéraire pour la Ville et District de Montréal* (dont le titre deviendra bientôt *Gazette Littéraire*), les colonies américaines sont en rébellion contre l'Angleterre. La province de Québec, ex-colonie française, appartient officiellement à l'Angleterre depuis 1763. Avec l'arrivée de imprimerie dans la province en 1764, les Canadiens, nouveaux sujets britanniques, sont initiés à l'espace public<sup>4</sup>. Au moment de la Conquête, un bon nombre de nobles et de marchands français sont rentrés en France. Il n'en demeure pas moins que certains Français vont immigrer au Canada par la suite. Ce sera le cas de Fleury Mesplet et de Valentin Jautard. Le premier, originaire de Marseille mais formé comme imprimeur à Lyon<sup>5</sup>, émigre d'abord à Londres en 1773, où il exerce son métier un an à peine. En effet, on le retrouve à Philadelphie en 1774. Il va imprimer, pour le compte du Congrès américain, les versions françaises de trois lettres adressées aux «habitants de la province de Québec<sup>6</sup>». Ces lettres cherchent à vendre aux Canadiens l'idée d'une rébellion contre la métropole. Le discours incite les Canadiens sinon à se joindre à la cause des colonies américaines, du moins à rester neutres dans le conflit. Mesplet est choisi, en février 1776, comme imprimeur pour

le Congrès à Montréal, qui l'y envoie en même temps que des émissaires du Congrès. Mesplet arrive à Montréal avec ses presses en mai 1776 alors que les émissaires du Congrès, arrivés un peu plus tôt, s'appêtent à se retirer : l'armée britannique vient de reprendre la ville de Montréal, envahie en novembre 1775 par une division de l'armée continentale sous le commandement du général Richard Montgomery (1738-1775). Mesplet, pour avoir collaboré avec les Américains, est emprisonné durant vingt-six jours à Montréal. En juillet 1776, il imprime son premier livre à Montréal. Il fonde en juin 1778 son journal, premier périodique unilingue français de la province de Québec. C'est alors qu'il s'adjoit Valentin Jautard<sup>7</sup>.

Originaire de Bordeaux<sup>8</sup>, Jautard se trouve en Amérique, plus précisément aux Illinois, en juin 1765. Il arrive à Montréal en 1768, où il obtient une commission d'avocat du Gouverneur général de la Province, le 30 décembre de la même année. En novembre 1775, lors de l'entrée à Montréal de l'armée continentale, Jautard adresse une lettre à Montgomery, rédigée au nom des habitants des faubourgs de Montréal, dans laquelle il déclare leur allégeance à la cause américaine<sup>9</sup>. Il devient par la suite, le 31 janvier 1776, notaire public du brigadier David Wooster, qui remplace Montgomery, décédé au combat. Il aurait notamment traduit en français la «Lettre du Général Georges Washington écrite au peuple du Canada<sup>10</sup>». Il n'est pas difficile de conclure que les deux animateurs du premier périodique d'idées au Canada étaient pro-américains, réputation qui ne pouvait manquer de leur attirer la méfiance des autorités coloniales en 1779, alors que la rumeur d'une nouvelle invasion des rebelles américains courait dans la province. Le nouveau gouverneur Frederick Haldimand (1718-1791), arrivé en juillet 1778, décide donc de mettre sous les verrous tout habitant de la province soupçonné d'intelligence avec les Américains. Mesplet et Jautard comptent parmi ses premières victimes<sup>11</sup>. L'emprisonnement des animateurs de la *Gazette Littéraire*, le 8 juin 1779, sonne le glas du journal montréalais. Ils resteront plus de trois ans en prison, sans jamais avoir été informés des causes de leur arrestation. Mesplet est libéré en septembre 1782, Jautard, en février 1783. Le 25 août 1785, Mesplet fonde un nouveau journal, bilingue cette fois, *The Montreal Gazette/La Gazette de Montréal*, qu'il édite jusqu'à sa mort, en janvier 1794. Jautard n'y collabore pas, même s'il demeure très proche de cet ami qui aura aussi été son compagnon de cellule. Il offre plutôt ses services d'écrivain public, et c'est dans la maison de Fleury Mesplet que Valentin Jautard vit ses derniers jours. Il décède en juin 1787.

## 2. La Gazette Littéraire de Montréal

Lorsque Fleury Mesplet s'apprête à fonder son premier journal, il annonce dans un prospectus, afin de trouver des souscripteurs, le type de périodique qu'il souhaite produire. Il voudrait que celui-ci soit utile aux citoyens sur deux plans, le commerce et le divertissement :

Je me propose de remplir la Feuille, *des Avertissemens publics, des affaires qui pourront intéresser le Commerce*; à quoi on ajoutera quelques morceaux variés de Littérature. J'ose me flatter que, si comme je l'espère, vous encouragez ce foible commencement, vous verrez, Messieurs, avec plaisir & dans peu, non-seulement une Collection d'Avis & Annonces, mais encore un Recueil amusant & instructif. Je ferai tout mon possible pour me procurer des Pièces nouvelles, & je ne doute pas que ceci ne reveille le génie de plusieurs, qui, ou sont restés oisifs, ou n'ont pas communiqué leurs Productions, n'ayant pu le faire sans le secours de la Presse<sup>12</sup>.

Pourtant, Mesplet a un concurrent de taille au plan commercial : *The Quebec Gazette/La Gazette de Québec*, premier journal de la province, existe depuis 1764 déjà. Cette gazette, fondée par les imprimeurs d'origine écossaise William Brown et Thomas Gilmore, est solidement implantée dans la colonie. Elle reçoit déjà la plupart des contrats commerciaux et publie, de surcroît, les communiqués du gouvernement. Peut-être est-ce pour cette raison que le commerce laissera rapidement place au littéraire dans le journal de Mesplet. En effet, après avoir interrompu la publication de sa *Gazette du Commerce et Littéraire* le 19 août 1778<sup>13</sup>, Mesplet la reprend le 2 septembre 1778 et le journal s'intitule dorénavant *Gazette Littéraire pour la Ville et District de Montréal*<sup>14</sup>. Outre le titre, on ne trouve aucun autre changement apparent dans le journal<sup>15</sup>. Pour ce qui est du contenu, il semble aussi rester du même ordre. Depuis le début de la publication du journal, on y retrouve bien quelques annonces ou «avertissemens» pour informer le public de différentes affaires qui ont cours dans la ville ou dans la province, ou encore pour vendre quelque bienfonds, mais conformément à ce que l'imprimeur annonçait dans son prospectus, on ne retrouve aucune nouvelle d'actualité, qui concernerait la province, les colonies américaines ou même l'Angleterre<sup>16</sup> :

J'insérerai dans le susdit Papier ou Gazette, tout ce qu'il plaira à un ou plusieurs de me communiquer, pourvu qu'il ne soit fait mention de la Religion, du Gouvernement ou de nouvelles tou-

chant les affaires présentes, à moins que je fus autorisé du Gouvernement; mon intention étant de me restreindre dans ce qui regarde les Avertissements, affaires de Commerce et de Littérature<sup>17</sup>.

Si Mesplets annonce ne pas vouloir publier de textes traitant de religion, certains articles en traiteront indirectement. Il s'agit notamment d'extraits provenant de l'*Anti-Dictionnaire Philosophique pour servir de commentaire et de correctif au Dictionnaire philosophique* (1767 pour la première édition) de Chaudon<sup>18</sup>. Ces textes défendent la religion, l'auteur prenant le contre-pied des propos de Voltaire<sup>19</sup> qui, dans son fameux *Dictionnaire philosophique* (1764 pour la première édition, à Genève), offre notamment une critique biblique<sup>20</sup>. Nous verrons plus loin comment la publication de ces articles a provoqué la manifestation de l'Académie de Montréal dans le journal. Le divertissement promis dans le prospectus provient de jeux littéraires (logogripes, énigmes), de questions d'arithmétique ou de géométrie, d'anecdotes historiques et autres, de poésies de différentes formes, de fables, etc. et fait appel, très souvent, à une certaine «érudition», c'est-à-dire à une réflexion de la part du lecteur (ces jeux combinent donc passe-temps et instruction). Ces amusements proposés sont soit tirés d'ouvrages divers, soit l'œuvre de certains correspondants du journal. La majeure partie du périodique est d'ailleurs composée d'articles du cru qui proposent des réflexions sur quelque sujet, ou qui critiquent les propos, l'argumentation, le style des textes des correspondants parus les semaines précédentes dans la *Gazette Littéraire*.

Le journal de Mesplet se veut en fait un lieu d'échange, de réflexion. Au premier numéro, l'imprimeur déplore l'absence de moyens dans la province pour augmenter l'instruction des Canadiens, et souhaite que son journal puisse y pallier :

Le père de famille trouvera des ressources pour procurer de l'éducation à ses enfants. Les enfants y liront des préceptes dont la pratique sera avantageuse. Les différentes matières qui seront traitées plairont aux uns, déplairont aux autres, mais chacun aura son tour. Il est peu de Province qui aient besoin d'encouragement autant que celle que nous habitons [...] Vit-on jamais, et existe-t-il encore une Bibliothèque ou même le débris d'une Bibliothèque qui puisse être regardé comme un monument, non d'une Science profonde, mais de l'envie et du désir de savoir<sup>21</sup>.

C'est pourquoi il encourage le public, mais surtout les jeunes gens, à partager leurs idées, à les confronter, pour se stimuler mutuellement dans l'apprentissage des Sciences (au sens de connaissances) :

Il est quantité de jeunes Gens qui avancent dans la Carrière du Sçavoir ; ils trouvent aujourd'hui la facilité d'essayer leur génie, ils peuvent communiquer leurs Productions sans être connus; ils seront sans doute critiqués par leurs Condisciples mêmes sans les soupçonner. Ces disputes excitent l'émulation, (qui a toujours manqué dans ce pays) & qui est absolument nécessaire<sup>22</sup>.

Ainsi, les auteurs, sous le couvert du pseudonyme, soumettent des textes à l'imprimeur qui les publie pour inciter le public à en proposer d'autres ou pour alimenter le débat en cours. L'un des principaux collaborateurs au journal est le Spectateur tranquille, principal pseudonyme de Valentin Jautard. L'acolyte de Mesplet écrira sous plusieurs identités<sup>23</sup>. L'identité de certains autres correspondants est aussi connue. Comme le veut la pratique éditoriale de l'époque, Fleury Mesplet signe «l'Imprimeur». La correspondance du directeur des Sulpiciens et seigneur de Montréal Étienne Montgolfier (1712-1791) nous révèle l'identité de trois importants correspondants. Sous le pseudonyme de l'Anonyme se cache le jésuite Bernard Well (1721-1791)<sup>24</sup>. Le Sincère et le Canadien Curieux, qui deviendront membres de l'Académie grâce à leurs publications dans le journal, sont respectivement François-Joseph Cugnet (1720-1789), secrétaire de langue française du gouverneur général, et un fils du juge Pierre Panet dont on ignore l'identité exacte<sup>25</sup>.

Le Spectateur tranquille sera le plus important critique au journal, se battant sur tous les fronts, prenant part à presque tous les débats. Dès son apparition, à la deuxième livraison, il propose à l'imprimeur de travailler à améliorer l'éducation des enfants, car, dit-il, à leur «laisser une liberté entière [...] les Peres & Meres ne prévoient pas qu'ils font une semence d'ignorance & de corruption<sup>26</sup>» et, de ce fait, à encourager l'esprit critique dans la province en publiant les réflexions des citoyens :

Un Critique paroît c'en est assez pour en réveiller plusieurs autres [...] Un homme sensé communiquera ses idées, cela suffit pour faire penser tous les autres, et peu à peu (car ce n'est pas l'ouvrage d'un moment) tous raisonnerons en s'amusant<sup>27</sup>.

Rapidement, on peut voir le Spectateur tranquille à l'œuvre dans son rôle de critique littéraire, alors qu'aucune académie n'est encore en vue. Le voici qui, dans une réponse à l'article du Jeune Canadien Patriote, offre sa critique à la jeunesse canadienne afin que celle-ci y puise l'enseignement nécessaire pour s'améliorer et devenir plus savante et l'encourage à penser par elle-même<sup>28</sup>.

Le Spectateur tranquille propose au jeune étudiant un échange de nature pédagogique. Dans cette dynamique, le plus savant éclaire le moins expérimenté, mais il en tire aussi un certain enseignement :

Votre lettre [...] me fournit l'occasion de vous faire réfléchir. Vous êtes à moitié Sçavant puisque vous désirez d'acquérir de la Science... Votre style est léger, c'est le style épistolaire vous pensez très bien : mais avant de vous faire connoître ce à quoi vous manquez, je vous prie de ne pas me regarder comme un Critique, mais comme un ami de la Jeunesse, qui travaille et désire d'être instruite. [...] Soyez vous-même votre critique [...] Écrivez, Monsieur, engagez vos amis à écrire, essayez votre génie, je lirai avec plaisir vos productions [...] en vous corrigeant je m'instruirai [...] & à tous sans exception, je ferai part avec plaisir de mes lumières, je vous permets même de me critiquer : je me mettrai à la portée de chacun [...].<sup>29</sup>

Le Jeune Canadien a répondu de manière enthousiaste au Spectateur tranquille. Il en a résulté un échange soutenu entre le critique et celui qui signera dorénavant «le Canadien Curieux<sup>30</sup>». On verra comment le rôle de l'Académie de Montréal recoupe celui que s'est donné le Spectateur, dont on apprendra d'ailleurs assez tardivement qu'il est membre de cette société savante.

La relation du Spectateur tranquille et du Canadien Curieux témoigne du ton que prendra la Gazette Littéraire : il s'agira bel et bien d'un journal de débats d'idées et de critique littéraire. Comment l'Académie – qui disparaît avec la suppression du journal – s'insère-t-elle dans le périodique montréalais, c'est-à-dire quelle peut avoir été sa fonction au sein de l'organe de critique littéraire? Par le projet qu'elle se propose de réaliser par le biais du journal, on peut penser que l'Académie de Montréal est en quelque sorte utopique. À moins qu'elle n'ait été qu'une création de l'imprimeur et du journaliste servant à conforter la mission du journal : développer une opinion publique dans la province et augmenter l'éducation des Canadiens. Dans un tel cas, elle s'avèrerait une académie fictionnelle. Il faut, pour saisir comment l'un ou l'autre cas serait possible, comprendre ce qu'est le littéraire dans la province de Québec à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### 3. La littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle

Selon les histoires littéraires traditionnelles, les débuts de la littérature québécoise sont marqués par la publication, en 1837, du roman de Philippe-Aubert de Gaspé fils, *Le Chercheur de trésor* ou

*l'Influence d'un livre*. Il n'en demeure pas moins qu'avec la *Gazette Littéraire* de Montréal, une forme de littérature se pratique au Québec dès le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais non au sens où l'entend l'institution littéraire actuelle. Au siècle des Lumières, la littérature conserve encore le sens et la fonction qu'on lui prêtait au siècle précédent. L'*Encyclopédie* (1751) de Diderot et D'Alembert nous en donne pour définition : «terme général, qui désigne l'érudition, la connaissance des Belles-Lettres et des matières qui y ont rapport». Les Belles-Lettres se rapportent, suivant le *Dictionnaire Universel* de Furetière (1690) à «la Grammaire, l'Eloquence, la Poésie». Si l'on peut dire que la littérature ou les lettres englobent ainsi toute forme d'écrits savants, il demeure que ceux qui s'adonnent aux Lettres à l'époque des Lumières pratiquent aussi une littérature dont le postulat est fictionnel. Qu'on pense aux genres de la satire (telle que les *Lettres persanes* (1721) de Montesquieu), du roman, du théâtre, du conte philosophique, ou même aux périodiques littéraires de type «spectateur<sup>31</sup>». Il n'est pas rare que ces genres littéraires, sous le couvert de la fiction, critiquent ou questionnent l'ordre social. Ainsi, comment se manifeste le littéraire au Québec alors qu'avec la *Gazette Littéraire* de Montréal, les Canadiens sont appelés à s'exprimer par écrit dans l'espace public pour une des premières fois<sup>32</sup>?

#### 4. Le littéraire au Québec en 1778 : une phase de «constitution»

Bernard Andrès, dans ses travaux sur l'Archéologie du littéraire au Québec (ALAQ), développe l'idée que l'implantation de l'imprimerie dans la province sous le Régime britannique permet aux Canadiens d'entrer dans une phase de «constitution du littéraire». En effet, «une poignée de “nouveaux sujets” britanniques découvrent un espace public dont la France, auparavant, s'était gardée de doter sa colonie<sup>33</sup>». B. Andrès considère justement que la *Gazette Littéraire* participe de cette constitution du littéraire : elle offre le premier espace de débat public et permet à quelques Canadiens de prendre la plume pour la première fois. Mais il faut être bien conscient que la littérature «encore embryonnaire» ne peut «être appréhendée comme une pratique dûment instituée, bien ordonnée, où auteurs, critiques et appareils interagiraient selon les lois du “champ” bourdieusien<sup>34</sup>». En effet, il n'y a pas encore d'institution littéraire dans la province<sup>35</sup> qui légitimerait les productions des premiers «Auteurs» (c'est ainsi que les correspondants se nomment entre eux dans la *Gazette*). C'est pourquoi Andrès préfère les nommer «protoscripteurs» :

Si je les nomme *protoscripteurs* et non auteurs, c'est qu'ils n'ont pas encore la conscience de l'Oeuvre, le sentiment de faire carrière, la présomption de la Signature. Anonymat et pseudonymat perdureront

quelques décennies encore. [...] Ces *protoscripteurs* énonçaient le récit d'un premier état des Lettres. Ils se distinguent du scripteur (l'écrivain néophyte) ou de l'auteur (l'écrivain confirmé), car ces derniers se conçoivent dans un contexte socioculturel précis, celui d'une institution littéraire déjà formée, ou en voie d'autonomisation<sup>36</sup>.

## 5. Fantasma ou utopie d'une vie littéraire?

À l'époque où Fleury Mesplet propose aux Canadiens d'essayer leur «génie» dans la *Gazette*, la situation du littéraire dans la province est donc assez peu développée. Si les collèges de Québec et de Montréal enseignent les lettres (leur cursus se consacre surtout aux auteurs gréco-latins), on ne peut pas dire pour autant qu'il y ait un «champ littéraire» dans la province, non plus qu'une instance qui légitimerait la pratique littéraire. Dans le journal montréalais, le littéraire se fait sur le mode du débat, de la critique<sup>37</sup>. En fait, c'est la critique qui crée le littéraire, qui crée son matériau. Mais qu'en serait-il du littéraire dans la *Gazette* si, en plus, l'Académie de Montréal n'était qu'une création des animateurs du journal, et qu'elle participait seulement de cette critique littéraire en tant qu'instance supérieure de légitimation?

En effet, il serait tout à fait possible, dans ces conditions (c'est-à-dire en l'absence d'une véritable autorité institutionnelle), que nos deux Français, Valentin Jautard et Fleury Mesplet, tous deux formés en Europe dans des villes possédant des académies de province, aient inventé dans leur journal une académie, corps suprême de légitimation des pratiques culturelles et scientifiques en Europe à l'époque. Ils s'établissent dans une province où sévit une pauvreté de moyens pour engager les Canadiens dans une vie intellectuelle. Une telle académie, en simulant cette vie intellectuelle, pouvait alors servir, dans un élan utopique, de «stimulant» pour inciter les Canadiens à écrire, ou encore, selon un procédé fictionnel<sup>38</sup>, à critiquer le système en place. Andrès pense, en se basant sur ce que Mesplet propose aux Canadiens au premier numéro et sur l'objectif de Valentin Jautard dans son rôle de critique auprès de la jeunesse, que nos deux animateurs ne tiennent pas tout à fait compte de la réalité (intellectuelle ou culturelle) de la province. Ainsi, tout se passe plutôt comme si Jautard et Mesplet feignaient de disposer d'un «appareil» dûment constitué qui leur permit de produire du littéraire. Tout porte à croire qu'ils «projetent sur le lectorat québécois un *étrange* paradigme littéraire. Ils agissent ici comme si le «champ» était déjà constitué, les «sphères» de production existantes et «l'habitus» intégré par le lecteur<sup>39</sup>). Sans doute agissent-ils ainsi dans le but de provoquer une catharsis, de faire changer l'état des choses dans la province.

Il serait plausible que cette académie soit inventée. Nous n'en connaissons les membres que par leurs pseudonymes. Et tout ce que l'on sait de l'Académie nous provient de la *Gazette Littéraire*. L'Imprimeur et le Spectateur tranquille, qui tiennent les rênes du journal, sont aussi membres de la société savante, comme on le verra plus loin. Et la dizaine d'autres membres mentionnés dans la *Gazette* ne se manifesteront plus après la suppression du journal, comme ils auraient pu le faire dans un nouvel organe de diffusion, par exemple, ou en envoyant quelque pétition au gouverneur Haldimand. Il n'est pas évident de se prononcer sur la nature exacte de l'Académie de Montréal. Voyons d'abord ce que chercheurs et historiens ont pensé de cette Académie et de la *Gazette Littéraire* de Montréal.

## 6. Bilan historiographique sur la question de l'Académie

Si quelques historiens du Canada français au XIX<sup>e</sup> siècle ont bien voulu mentionner la *Gazette Littéraire* de Fleury Mesplet, c'est seulement au XX<sup>e</sup> siècle que certains historiens s'y sont attardés et, par le fait même, ont pu s'intéresser à l'Académie de Montréal<sup>40</sup>. En 1906, Camille Roy, dans *Nos origines littéraires*, n'hésitait pas à traiter Jautard et Mesplet de libertins ou de voltairiens. Cela se voulait un reproche, ces Français étant des «épaves de la morale que le flot de la mer avait déjà jetés sur nos rivages» qui auraient influencé négativement les Canadiens, ceux-ci étant selon lui «par-dessus tout chrétien[s], et respectueux de l'autorité religieuse<sup>41</sup>». Être «voltairien» signifiait alors se montrer sceptique et irréligieux. Roy mentionne toutefois dans son *Tableau de l'histoire de la littérature canadienne française*, en 1911, la fondation d'une Académie par «un groupe de gens studieux [...] qui traitaient dans leur journal des questions d'ordre littéraire, moral et philosophique<sup>42</sup>». Puisque l'Académie de Montréal est fondée dans la foulée d'un débat sur Voltaire et que les premiers textes des Académiciens parlent donc de Voltaire, les historiens n'ont pas hésité à qualifier cette académie de «voltairienne». Séraphin Marion l'affirme sans détour dans *Les lettres canadiennes d'autrefois* :

Planté en terre canadienne dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, favorisé par la complaisance de la *Gazette de Québec* et la munificence de certains bibliophiles, le voltairianisme ne devait manquer de produire bientôt, sur les bords du Saint-Laurent, quelques fleurs et quelques fruits. Montréal fut son sol d'élection : c'est là, en effet [...] que se constitua, vers 1778, la première académie française au Canada, l'Académie de Montréal, dont Voltaire fut le dieu et la *Gazette littéraire*, l'organe. Et Valentin Jautard, dont le pseudonyme n'est

autre que le Spectateur tranquille, devint le trait d'union entre l'Académie et le journal<sup>43</sup>.

Nous verrons, en étudiant de plus près l'apparition de l'Académie, que le Spectateur tranquille intervient assez tard dans un débat engageant les Académiciens et l'Anonyme, mais ne prend pas position au sujet de Voltaire. De plus, Marion voit l'imprimeur comme un simple «passeur» dans le débat sur Voltaire, et non pas comme un intervenant :

La *Gazette littéraire* est bien l'organe officieux de l'Académie. L'imprimeur est membre de cet auguste corps et il publie, les yeux fermés, toutes les communications émanant tantôt du président, tantôt du secrétaire de la société, tantôt du néophyte. Mais il faut ajouter immédiatement, à la décharge de Mesplet, qu'il imprime un nombre encore plus considérable de pages antivoltairiennes, dont le Père Well est presque toujours l'auteur<sup>44</sup>.

Cette affirmation peut, paradoxalement, cautionner la théorie de l'historien des idées Jean-Paul de Lagrave à propos de la diffusion de Voltaire dans la *Gazette Littéraire*. Celui-ci pense en effet que Mesplet aurait conçu un plan en quatre étapes pour faire parler tantôt contre Voltaire, tantôt pour le philosophe :

Dans un premier temps, la *Gazette littéraire* prit parti contre Voltaire et les Philosophes en général. Ces écrits provoquèrent des réactions favorables (deuxième étape) et défavorables (troisième étape). La dernière phase consistait à faire appel à la raison et à la tolérance, et à dénoncer la bêtise et les abus. Ainsi [...] la parution d'articles virulents contre Voltaire provoquera des apologies philosophiques et la fondation d'une académie voltairienne<sup>45</sup>.

En 1945, Marcel Trudel, dans son étude sur le voltairianisme au Canada, constate lui aussi, comme Marion, le voltairianisme de l'Académie de Montréal : «le clan des voltairiens constitue en partie notre première Académie canadienne<sup>46</sup>». Mais, contrairement à Marion, il ne considère pas que la *Gazette* de Mesplet soit l'organe de diffusion de l'Académie, bien que cette dernière finisse par s'arroger un droit de regard sur les textes publiés dans le journal. Trudel explique plutôt que «l'Académie se réserve simplement le droit de censurer tout article écrit par un de ses membres dans le seul journal existant à Montréal<sup>47</sup>». Nous verrons pourtant que le président de l'Académie ne fait pas cette distinction. Il semble plutôt se prévaloir de ce droit sur tout texte publié dans la *Gazette Littéraire*.

Marion, et Trudel après lui, considèrent pourtant la *Gazette de Québec* – organe associé au Gouvernement, rappelons-le – comme bien plus voltairienne que la *Gazette Littéraire*. Marion se demande ainsi, en 1939 : «Pourquoi toutefois cet engouement de la *Gazette de Québec* pour Voltaire? [...] Pendant les cinq premières années de son existence, la *Gazette* a surtout servi du Voltaire à ses lecteurs. Cet encombrant personnage se trouve au premier plan de tous les maigres tableaux littéraires [...]»<sup>48</sup>. Cette question nous porte à nous en poser une autre : pourquoi le clergé laisse-t-il passer cet «engouement» pour Voltaire dans le journal de Québec, alors que cela ne passe pas inaperçu dans la gazette montréalaise<sup>49</sup>. Sans doute à cause du débat que soulève Voltaire dans la *Gazette Littéraire*, alors que les lecteurs de la *Gazette de Québec* ne réagissent pas dans le journal, mais surtout à cause de la présence de l'Académie, qui souhaite avoir le poids d'une institution officielle et faire contrepoids au Collège de Montréal, dirigé par les Sulpiciens.

Dans un article intitulé «La *Gazette littéraire*, notre première œuvre de fiction», Jacques Cotnam et Pierre Hébert soutiennent l'idée que la *Gazette* de Mesplet serait une fiction littéraire parce que les deux animateurs, auraient «créé» un réseau de correspondants dans le but de promouvoir des idées philosophiques. Les auteurs ne se questionnent pas vraiment sur l'Académie, sans doute convaincus qu'elle fait partie intégrante de la fiction. Ils justifient leur hypothèse par plusieurs éléments. D'abord, le nombre incroyable de correspondants. Ils donnent en comparaison *La Gazette de Québec*, qui existait depuis quatorze ans déjà et qui avait peine à obtenir la participation de la population. De plus, lorsque Jautard et Mesplet sont emprisonnés, ils constatent que l'effervescence intellectuelle dans la province dont semble témoigner la *Gazette Littéraire* de Montréal s'éteint d'un coup (en effet, il faudra attendre la sortie de prison de Mesplet pour qu'un autre journal soit fondé à Montréal<sup>50</sup>). Cotnam et Hébert sont aussi convaincus que Jautard signait une bonne part des articles de la *Gazette*. En plus, ils imaginent mal Mesplet parvenir à orchestrer un débat sur Voltaire, selon un plan en quatre étapes, tel que défini par de Lagrave, s'il doit réellement composer avec les diverses opinions des multiples correspondants. C'est pourquoi ils concluent :

*La Gazette littéraire* est une œuvre, parce que ses auteurs en assument la responsabilité esthétique fondée sur l'intentionnalité de leur acte de discours. Cette œuvre ressortit, par ailleurs, à la fiction en ce qu'elle renvoie à l'un des régimes constitutifs du littéraire, la possibilité de séparation entre l'auteur et l'énonciateur, et par conséquent, à la nature fictive de ce dernier<sup>51</sup>.

Une telle pratique fictionnelle tendrait à prouver que Jautard et Mesplet fantasment en effet un «champ littéraire», car jamais le journaliste et l'imprimeur ne posent le postulat fictif de l'entreprise, ce qui, s'ils l'avaient fait, aurait institué un contrat de lecture très différent avec le public. Si la thèse de Cotnam et Hébert s'avérait confirmée, il faudrait donc, pour que le journal soit réellement une fiction, que l'imprimeur et son journaliste se soient répondus à eux-mêmes, créant l'illusion d'un public lecteur et producteur. Si nous ne connaissons pas le nombre de correspondants réels, nous savons toutefois qu'il y avait bien un public (ne serait-ce que les souscripteurs!), car, comme le rappelle André:

Si les véritables lettres de lecteurs furent assez rares, du moins l'imprimeur provoqua-t-il une véritable pétition en sa faveur lorsqu'après deux mois de parution, il dut cesser de donner sa gazette. Apprenant l'ordre d'expulsion qui menaçait Mesplet, une vingtaine de notables «montréalistes» prennent [sa] défense<sup>52</sup>.

Tout comme de Lagrave, Claude Galarneau s'est intéressé à la biographie de Valentin Jautard et Fleury Mesplet<sup>53</sup>. Tous deux, comme leurs prédécesseurs Trudel et Marion (bien qu'ils considèrent la *Gazette Littéraire* d'un autre point de vue que ces derniers), sont pourtant convaincus à la fois de l'existence de cette académie et de l'authenticité de la correspondance publiée dans le journal. Attardons-nous maintenant à l'Académie pour tenter d'en cerner la personnalité.

## 7. Le débat sur Voltaire

Nous l'avons dit, l'Académie de Montréal apparaît dans le journal le 21 octobre 1778, en prenant position dans un débat sur Voltaire, déclenché la semaine précédente par la parution d'un article de l'Homme sans préjugé<sup>54</sup>. Celui-ci s'indignait du fait que l'imprimeur ne cesse de publier des textes contre Voltaire: «Croiriez-vous nous faire avaler que cet homme unique, dont la mort a plongé toute la République des Lettres dans une consternation que la suite des temps ne modèrera jamais, ait tenu les conversations basses que vous lui prêtés? non [...]»<sup>55</sup>. En effet, Mesplet publie depuis le 16 septembre, et ce jusqu'au 2 décembre, des extraits tirés de l'*Anti-Dictionnaire Philosophique pour servir de commentaire et de correctif au Dictionnaire philosophique* de Chaudon<sup>56</sup>. Ces articles sont évidemment tous orientés contre la philosophie de Voltaire. Curieusement, cela fait déjà un mois que l'imprimeur publie des textes antivoltairiens lorsque quelqu'un se décide à réagir. Le texte de l'Homme sans préjugé paraît, comme si le moment était enfin venu de déclencher le débat. Dès lors, d'autres textes de

partisans de Voltaire sont publiés dans le journal. La semaine suivant la parution de l'article de l'Homme sans préjugé, on voit donc surgir cette Académie. Le Secrétaire de l'Académie, au nom des Académiciens, avertit l'imprimeur qu'ils ne le laisseront plus insulter leur idole. L'adresse annonce du même coup la fondation de cette académie :

Nous vous avertissons qu'une Assemblée d'un petit nombre d'Hommes de Lettres par les soins qu'ils prennent pour devenir sçavans (Académie jusqu'à présent inconnue dans ce pays) se sont proposés et se proposent de fournir toutes les raisons pour détruire tous les ridicules que vous donnez libéralement à un homme que vous devez aimer et respecter [...] Tel est l'idée que notre petite Académie s'est formé, après un mur examen du Livre intitulé l'Anti-Dictionnaire Philosophique [...] <sup>57</sup>

L'Imprimeur se défend bien de prendre position dans le débat : «regardez-moi donc avec complaisance comme quelqu'un qui n'entre en rien dans les différends de Littérature de cette espèce<sup>58</sup>». Son affirmation donne l'impression que le débat se fait malgré lui, qu'il ne tire aucune ficelle. D'ailleurs, après trois semaines d'un débat sur la coiffure des dames (débat entre le Censeur, les Friseurs, le Perruquier éduqué et le Garçon perruquier du Censeur), que plusieurs correspondants auront décrié, l'Académie annonce le 2 décembre sa résolution de jeter dès lors un regard sur tous les textes qui seront publiés dans le journal afin d'en vérifier l'intérêt et la qualité. Le Président pose sa sentence :

Le dessein de l'Académie n'est point et ne fut jamais d'ennuyer le Lecteur par des Productions aussi frivoles & basses qui ne tendent ni à exciter son émulation, ni à procurer son instruction; il doit être résolu [...] que dorénavant il ne sera inséré dans la Feuille aucun Ecrit de quelque nature qu'il puisse être, quelque matière qu'il traite, que lorsqu'il aura été lu et corrigé, s'il le faut, par VOTRE AMI, un des Membres de notre Corps. Qu'il soit expressément prohibé au Sieur Imprimeur, Membre de la Société, d'en insérer aucun dans la Feuille sans ce préalable<sup>59</sup>.

On ne connaît les Académiciens que par les pseudonymes sous lesquels ils signent leurs articles. Au fil des débats dans lesquels les Académiciens prennent part – car il n'y a pas que le débat sur Voltaire dans la *Gazette* – on apprend que tel ou tel correspondant en est membre, le plus souvent parce qu'il ajoute dorénavant à sa signature «Membre de l'Académie». Que s'est-il donc passé pour que Fleury Mesplet, dont on vient d'apprendre par le Président qu'il est membre du corps savant, laisse aux Académiciens toute latitude pour choisir quels textes seront publiés dans son journal, cela à peine un mois après la

création de l'Académie? Suivons le parcours de l'Académie dans le journal pour mieux comprendre le lien qui unit cette société savante à son organe de diffusion.

## 8. Une vocation commune

Nous avons vu comment le Spectateur tranquille s'est donné pour mission de fournir aux jeunes gens une critique qui leur permettrait d'améliorer leurs écrits, de structurer leur pensée, etc. Il veut engager les jeunes gens à réfléchir, à devenir savants. Ce rôle qu'il s'attribue ressemble beaucoup au mandat de l'Académie. Le Sincère et le Canadien Curieux, deux semaines après l'apparition de l'Académie, avaient présenté aux Académiciens une demande conjointe dans la *Gazette Littéraire* pour être admis au sein de l'auguste corps<sup>60</sup>. La réponse favorable qu'ils reçoivent la semaine suivante fournit l'occasion de constater le leitmotiv commun au Spectateur tranquille et aux Académiciens : «Le désir de nous instruire est inséparable du soin d'instruire les autres. Comment remplir ces deux objets? jusqu'à présent, sous des noms empruntés, nous avons aiguillonné la Jeunesse Canadienne [...]»<sup>61</sup>. Alors que le Spectateur tranquille, qui participait à différents débats ou même les provoquait, s'était pourtant jusqu'ici tenu à l'écart des discussions de l'Académie, on apprend le 9 décembre (soit sept semaines après que l'Académie se soit manifestée pour la première fois) qu'il en est membre<sup>62</sup>. Dans ce même numéro, son jeune émule, le Canadien Curieux, lui demande justement son opinion sur cette nouvelle société savante. Pour sa part, le Canadien Curieux prétend qu'elle n'existe pas encore réellement (c'est-à-dire qu'elle n'est pas reconnue), mais pense qu'elle pourrait «devenir utile à la colonie, si elle acquéroit un état stable et permanent; car à vous dire le vrai, j'ai toujours pensé qu'elle n'étoit que feinte»<sup>63</sup>. De telles affirmations vont donner l'occasion au Spectateur tranquille de discuter de l'Académie, qui devient ainsi un sujet de débat. Le Spectateur affirme sans hésiter que l'Académie est réelle : «elle n'est pas feinte et le projet est formé et exécuté autant que la circonstance le permet. Je n'ignore pas les difficultés qui se présentent tous les jours. Cet établissement tout avantageux qu'il est pour la généralité, paroît préjudiciable en particulier[...]»<sup>64</sup>. Sans doute fait-il référence au clergé, qui voit cette académie d'un mauvais œil, comme nous le verrons sous peu. En effet, l'Académie, qui veut contribuer à l'instruction des Sciences dans la province, joue – d'une certaine manière – sur le terrain du clergé, qui enseigne à cette même jeunesse que les Académiciens souhaitent entreprendre. Le président ne le sait que trop : «Je n'ignore point les mouvements jaloux du petit Corps Scholastique de cette Ville»<sup>65</sup>. Le Canadien Curieux, pour con-

forter les efforts des Académiciens, leur suggère d'organiser un concours ou même de rendre l'Académie publique afin d'inciter les jeunes gens à s'instruire<sup>66</sup>.

Le Spectateur tranquille n'apprécie pas les méthodes du corps enseignant qui semble empêcher la jeunesse d'avancer dans la carrière du savoir. Ainsi, le 30 décembre, c'est le Spectateur tranquille qui signe, au nom des Académiciens, la réponse à l'article du Canadien Curieux. Il lui répond que son projet ne pourra être réalisable, compte tenu de la situation dans la province : «Nous avons examiné le projet qu'il vous a plu nous communiquer dans votre dernière nous n'ignorons pas l'effet de son exécution, dans un autre pays que celui-ci<sup>67</sup>». Le Spectateur est encore échaudé de l'expulsion de deux étudiants du Collège de Montréal soupçonnés par leurs maîtres d'avoir écrit dans la *Gazette Littéraire* et soudainement rentrés en grâce. Il dira à ce propos au Canadien Curieux : «De cette démarche, tirez la conséquence; on ne peut augmenter l'émulation des jeunes gens que s'ils sont libres<sup>68</sup>». En fait, il condamne la pratique du corps enseignant, laquelle va selon lui à l'encontre du progrès des sciences dans la province. Il parle même d'une «indigne politique qui tend à éterniser, pour ainsi dire l'ignorance dans un pays où le génie national est aussi apte à acquérir des connoissances<sup>69</sup>».

Dans le même temps, l'Académie adresse une lettre officielle au gouverneur de la province, le général Frederick Haldimand, dans laquelle elle lui demande son approbation. Le texte paraît dans la *Gazette Littéraire* du 30 décembre 1778, en première page. Il semble que l'Académie ne recevra jamais de réponse. Les Académiciens commençaient-ils à sentir la pression de leurs opposants? Le 2 janvier 1779, Montgolfier écrit à Haldimand, immédiatement après la parution de la demande de reconnaissance officielle de l'Académie de Montréal. Le supérieur ecclésiastique ne semble pas apprécier qu'on lui dispute le domaine des intelligences et, de surcroît, ne pense pas que cette académie existe, sinon par le journal qu'il méprise d'ailleurs :

[...] société que je crois absolument idéale, et dont les membres sont entièrement inconnus du public, à moins que ce ne soit par certains écrits prétendus littéraires, donnés sous des noms empruntés qui depuis longtemps infectent ce papier périodique<sup>70</sup>.

Il souhaite donc que cesse cette farce qui ne fait que corrompre «l'esprit et le cœur des jeunes gens en les retirant de la subordination et du respect qu'ils doivent à leur maîtres, par les traits satiriques qu'ils [les auteurs du journal] ne cessent de lancer contre le Collège de Montréal<sup>71</sup>». Montgolfier avertit même Haldimand que :

[t]ous ces traits n'annoncent que trop un dessein formé de jeter du trouble dans votre province, et de saper, s'il était possible, les fondements de toutes les religions, si nécessaires, même dans l'ordre purement politique, à la tranquillité des peuples et à la conservation des États<sup>72</sup>.

Ainsi, les Académiciens – ou les auteurs du journal, qui semblent être les mêmes personnes pour Montgolfier – mettent en danger l'état même de la société par les propos qu'ils tiennent dans le journal, «par les éloges continuels que vos Académiciens donnent à des auteurs impies et proscrits; par leur hardiesse à mépriser la foi et à mettre en question l'immortalité de l'âme<sup>73</sup>». Suivant Montgolfier, c'est donc Voltaire (ou le débat à son sujet dans la *Gazette Littéraire*) qui mettrait en péril l'ordre social de la colonie britannique.

Prenant en compte la mise en garde du Sulpicien, le gouverneur va lui demander de jouer discrètement au censeur : «je vous prie, Monsieur, de veiller de près aux publications de cet imprimeur, et de m'avertir au plus tôt s'il lui arrive encore de s'écarter de la conduite qui lui a été prescrite de ma part<sup>74</sup>». La destinée du journal semble s'écrire à l'insu des animateurs du journal, car Mesplet va demander l'appui du gouverneur pour contrer la persécution qu'il subit de la part du clergé<sup>75</sup>. Nous verrons que si l'Académie ne voit pas venir la fin de son «aventure» dans le journal (ou feint de ne pas la voir?), il ne fait aucun doute que Jautard et Mesplet – pourtant membres du corps savant – savent très bien, dès le mois d'avril, que la fin est proche. Le dernier numéro du journal, paru le 2 juin 1779, constitue leur chant du cygne.

## 9. L'Académie et la *Gazette Littéraire* : une même destinée?

Si l'on pense que l'Académie de Montréal avait bel et bien une existence propre, sans reconnaissance officielle des autorités, n'était-elle pas vouée de toute manière à disparaître? Il semble que oui. Après que ses membres, à titre personnel, se soient engagés en janvier dans un débat contre un des leurs (le Canadien Curieux) soupçonné de plagiat, l'Académie va donner sa position officielle le 10 février dans un compte rendu de sa dernière assemblée. Elle réaffirme alors le but qui l'animait depuis le départ, mais cette déclaration ressemble plutôt à un bilan, à un adieu :

Le projet de notre institution fut fondé sur le désir de nous instruire, & suivant nos lumières, d'instruire les autres, & nous communiquer mutuellement nos idées. L'établissement du Papier périodique nous a procuré le moyen de le faire, nous l'avons saisi avec avidité<sup>76</sup>.

De fait, après ce texte, l'Académie garde le silence. Si quelques-uns de ses membres écrivent toujours, comme le Spectateur tranquille, ils ne signent plus leur titre d'Académicien. Il faut encore attendre la fin avril, alors que le journal s'est fait le porte-parole d'un démêlé judiciaire entre deux citoyens, Pierre Bouthillier et Pierre Du Calvet, pour qu'un correspondant, M. Velcrioul, provoque les membres de l'Académie :

Vous voilà Corps respectable anéanti, aucun de vos Membres n'agissent, & la paralisie occupe votre Corps entier. Qu'étoit-il besoin de faire tant de parade? Vous saviez tout, vous décidiez de tout, vous méprisiez tout [...]. A votre tour, on décide contre vous que vous ne savez rien, vous êtes méprisé, ou du moins votre silence fait que vous êtes, à tous, indifférente<sup>77</sup>.

Si le commentaire de M. Velcrioul laisse entendre que l'Académie n'est plus très active, l'Ami du Président l'explique ainsi : après avoir «sacrifié l'hiver à l'étude et aux Productions, la belle saison engage [les Académiciens] au délassement<sup>78</sup>». Ainsi, malgré son silence dans le journal, l'Académie aurait poursuivi ses activités et ne connaîtrait pas d'ennuis.

Cependant, il est certain que deux de ses membres, l'Imprimeur et le Spectateur tranquille, en connaissent. Pensons que si le journal, organe de l'Académie, a des problèmes, cela peut avoir des répercussions sur cette dernière, qui partage les mêmes idéologies, et que ses opposants n'hésitent pas à identifier l'une à l'autre... Ainsi, le 14 avril 1779, le Spectateur tranquille avoue à l'Ingénu que l'imprimeur et lui-même sont menacés «d'être mis sous la presse, le tirage seroit un peu dur, car nos os ne sont point tendres; qu'importe, allons toujours un train honnête, que nos ennemis rougissent de leur acharnement à nous détruire [...]»<sup>79</sup>. Cette menace résulte du fait que le Spectateur tranquille a pris part à l'affaire judiciaire en donnant son avis et en révélant au public certains faits, et du fait que l'imprimeur ait publié le tout.

Le 28 avril paraît dans la *Gazette Littéraire* un avis public où Fleury Mesplet annonce qu'il vend ses presses parce qu'il subit trop de préjudices. Le 26 mai, Valentin Jautard (signant son nom et non pas le

Spectateur tranquille) dénonce dans la *Gazette* les agissements du juge Hertel de Rouville à son endroit : ce dernier l'aurait rayé du barreau sans lui en faire connaître la raison. Le juge ne tarde pas à se plaindre au gouverneur de l'attitude du journaliste et de l'imprimeur<sup>80</sup>.

Étrangement, le 19 mai 1779, alors que la date de suppression de la *Gazette* – déjà connue semble-t-il – est annoncée dans le journal même par un correspondant malveillant<sup>81</sup>, l'Académie semble renaître de ses cendres. Le *nouveau* secrétaire de l'Académie affirme que celle-ci jouit «d'une santé parfaite<sup>82</sup>». Cependant, la *Gazette Littéraire* de Montréal est supprimée deux semaines plus tard et l'on n'entendra plus parler de l'Académie.

Ainsi, si les animateurs de la *Gazette Littéraire* connaissaient des difficultés, les Académiciens, pour leur part, ne semblaient pas se sentir menacés. N'auraient-ils pas dû pourtant appuyer deux de leurs membres qui se battaient pour la justice et la vérité, des idéaux que devaient partager ces Académiciens éclairés? Cette attitude de retrait de la part de l'Académie ne prouverait-elle pas la distinction entre le journal et la société savante? À moins bien sûr que l'explication ne réside dans le fait que le journaliste et l'imprimeur, tirant les ficelles du journal *et* de l'Académie, aient été occupés à d'autres débats et n'aient pas eu le temps «d'animer» cette académie... Nous ne sommes pas fixée sur la question.

## 10. Une Académie inventée...

Revenons sur certains éléments soulevés par J.-P. de Lagrave, J. Cotnam et P. Hébert, ainsi que B. Andrès afin de tenter de voir clair dans ce qu'il convient d'appeler le «cas» de l'Académie de Montréal. En ce qui a trait à la publication d'articles tirés de l'*Anti-Dictionnaire Philosophique* durant plus de deux mois, J.-P. de Lagrave y voit non seulement une tactique de Mesplet pour (faire) parler de Voltaire, un auteur méprisé du clergé, mais aussi une occasion pour l'Imprimeur de fonder l'Académie. Il observe en effet que les extraits antiphilosophiques paraissent «presque toujours en première page du journal pour satisfaire le clergé et inciter du même coup à lire Voltaire» et affirme que «les réactions des lecteurs aux textes mêmes de Chaudon fournirent à Mesplet et Jautard occasion et motif de fonder la première académie voltairienne en Amérique<sup>83</sup>». On remarque donc que J.-P. de Lagrave ne doute pas que ce soit Mesplet et Jautard qui aient

fondé l'Académie. Il ne doute pas non plus que ce soient de réels correspondants qui aient écrit à l'Imprimeur :

l'Académie de Montréal se voulait le regroupement des «philosophes» de la colonie. Le corps se manifestait par ses diverses interventions dans la *Gazette Littéraire* : textes littéraires, répliques, énoncé d'un programme d'action. L'atelier de Mesplet devenait ainsi l'organe de la diffusion des Lumières au Québec<sup>84</sup>.

Ainsi, sans abonder dans le même sens que Cotnam et Hébert et prétendre que la *Gazette Littéraire* est un leurre (en ce sens qu'elle donne l'illusion d'une correspondance entre des individus réels), de Lagrave estime plutôt que Jautard et Mesplet ont «manipulé» le débat sur Voltaire et ont ainsi pu fonder leur Académie dans le but de diffuser les idées des philosophes dans la province. Si Cotnam et Hébert pensent que le journal est une fiction, ils ne parlent toutefois pas de l'Académie. Sans doute l'incluent-ils dans la fiction. Quant à Andrès, il ne pense pas que la *Gazette* soit vraiment une fiction. Il admet plutôt que les animateurs du journal ont «fantasmé» un champ littéraire dans la province, animé en partie par cette académie. Sans doute Jautard et Mesplet ont-ils joué avec le registre de la fiction pour projeter leur vision du littéraire, mais rien ne prouve que tout ait été réellement orchestré dans le journal. Andrès conclura : «Peu importe, après tout [...] En permettant aux lecteurs de fantasmer le débat, le duo Mesplet-Jautard ouvrait ici la voie à l'échange et à l'opinion publique<sup>85</sup>».

Nous pensons que l'Académie a surtout appuyé le discours promu dans la *Gazette littéraire*. Nous avons vu que l'Académie avait décidé de prendre le contrôle du journal pour effectuer une vérification – ou une censure – des textes publiés. Malgré cela, si l'on observe les différentes manifestations de l'Académie dans le journal, il semble plutôt que ce soit le journal qui intègre l'Académie à sa structure et non cette dernière qui décide ou même influence les débats de la *Gazette*. Il est intéressant de savoir qu'un des rares correspondants identifiés<sup>86</sup>, le Canadien Curieux, émet à deux reprises (voir aussi son article du 9 décembre, cité plus-haut) un doute sur l'existence de l'Académie. Soupçonné de plagiat en janvier 1779 par les Académiciens ainsi que par le Spectateur tranquille, il s'en prend à eux en février et laisse entendre, dans une correspondance à «Monsieur \*\*\*», que le journal n'est pas l'affaire de beaucoup de correspondants. Il dénigre maintenant le Spectateur – qui fut pourtant son mentor – et le suspecte de remplir le journal à lui tout seul :

Ces flatteries excessives me devinrent suspectes, ses emportements & sa présomption m'ouvroient les yeux, & me faisoient perdre tous les jours de la bonne opinion que j'avois de lui; je crus même entrevoir, en examinant les différentes Productions qui remplissoient la Gazette, qu'elles étoient presque toutes de lui, & que sous des noms étrangers il se donnoit un encens qu'on ne lui prodiguoit pas toujours [...] Quant à l'Académie, à laquelle j'ai présenté une requête; j'ignore si elle me l'a rendu; s'il en existe une, elle a dû le faire : mais, si elle ne gît que dans l'imagination du Spectateur tranquille, je dois m'attendre aux insultes<sup>87</sup>.

Que faut-il conclure? Le Canadien Curieux fut un correspondant réel. Il y en a donc eu! Si Jautard a écrit la majeure partie des lettres de lecteurs, et qu'avec Mesplet ils ont orienté le débat, il n'en demeure pas moins que la *Gazette Littéraire* n'est pas complètement une fiction. Que dire de cette académie? Si elle exista, ce ne fut sans doute que dans le premier journal littéraire du Canada.

## NOTES

<sup>1</sup> Cet article est une version revue et augmentée d'une communication présentée au IVE Colloque des jeunes chercheurs en sociocritique et en analyse du discours, en octobre 2000, à l'Université du Québec à Montréal. L'auteure tient à remercier son directeur, Bernard Andrès, pour ses conseils éclairés, ainsi que Mathieu Lapointe et Maude Beau-soleil pour leur révision attentive de ce texte et leurs précieux commentaires.

<sup>2</sup> La *Gazette Littéraire* de Montréal (GL), 21 octobre 1778, «L.S.P.L.R.T (par ordre du président) à l'Imprimeur», p. 2. Toutes les citations tirées du journal respectent l'orthographe originale.

<sup>3</sup> Pour la biographie de Fleury Mesplet, nous tirons nos informations de Jean-Paul de Lagrave, «Un imprimeur à la recherche de la liberté», dans *L'époque de Voltaire au Canada, biographie politique de Fleury Mesplet, imprimeur (1734-1794)*, 2e éd. revue et augmentée. Montréal/ Paris, L'Étincelle Éditeur, 1993, pp. 3-90.

<sup>4</sup> «La période de 1764 à 1805 peut donc être considérée comme une initiation aux nouvelles institutions mises en place par la Grande-Bretagne. La majorité des changements s'opèrent à propos de la notion d'opinion publique. Alors que l'Ancien Régime la prohibait dans ses colonies, le nouveau la considère comme un élément indispensable au contre-poids des pouvoirs [...]», Maurice Lemire (dir.), *La Vie Littéraire au Québec*, t.1 (1764-1805), Ste-Foy, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 4.

<sup>5</sup> La ville possédait une académie, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts. Voir J.-P. de Lagrave, *Ibid.*, p. 6

<sup>6</sup> Ces Lettres sont publiées en anglais et traduites, presque instantanément, en français. La première Lettre date du 26 octobre 1774, la seconde du 29 mai 1775 et la troisième, du 24 janvier 1776.

<sup>7</sup> Pour la biographie de Valentin Jautard, nous nous référons à Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland, «Vie du Spectateur tranquille», dans *Valentin Jautard (1736-1787). Premier journaliste de langue française au Canada*, Sainte-Foy, Le Griffon d'argile, 1987,

pp. 3-28. Coll. «Fleury Mesplet».

<sup>8</sup> On trouve dans cette ville une académie active dont le membre «de plus célèbre fut sûrement Montesquieu», J.-P. de Lagrave et J. G. Ruelland, *Idem.*, p. 6.

<sup>9</sup> Voir la reproduction de cette lettre dans Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland, *Idem.*, p. 323.

<sup>10</sup> 14 septembre 1775. J.-P. de Lagrave en reproduit des extraits dans sa biographie de l'imprimeur, *op. cit.*, pp. 49-50.

<sup>11</sup> Au cours de l'année 1779-1780, le gouverneur Haldimand allait emprisonner quelque deux cents personnes. Voir J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 177.

<sup>12</sup> Prospectus de *La Gazette du Commerce et Littéraire* de Montréal, [s.d.], 1 p. Nous respectons les italiques du texte.

<sup>13</sup> Juste avant d'être remplacé dans ses fonctions par le mercenaire suisse Frederick Haldimand, le gouverneur de la province, Guy Carleton, avait ordonné, le 24 juin 1778, que Mesplet quitte la province. Il ne donne pas de raison à cet ordre. «Haldimand précise, le 29 juin suivant, que l'ordre de bannissement s'applique aussi à Jautard : le journaliste et l'imprimeur devront quitter la province avant le 15 septembre», J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 145, note 132. Grâce à une pétition des notables de Montréal en faveur de l'imprimeur, l'ordre d'expulsion sera annulé par Haldimand en août 1778, mais les deux hommes doivent prêter le serment d'allégeance.

<sup>14</sup> Ainsi, lorsque nous citerons des articles tirés de la première période (3 juin - 19 août 1778) de la *Gazette*, nous donnerons la référence *GCL* et pour les articles provenant de la seconde période (2 septembre 1778 - 2 juin 1779), ce sera *GL*, toujours suivie dans les deux cas de la date du journal, et du numéro de la page correspondant non pas au foliotage donné par Mesplet, mais plutôt à la localisation de l'article dans le numéro du journal.

<sup>15</sup> Toujours publiée le mercredi, la *Gazette* de Mesplet compte quatre pages, sauf exception. Le journal est paru dans cinquante-deux numéros, dont quarante-neuf de quatre pages, deux de cinq pages (12 et 26 mai 1779) et un d'une seule page (19 août 1778).

<sup>16</sup> *La Gazette de Québec* donnait des nouvelles de l'Europe ou de l'Angleterre en publiant des articles tirés de journaux londoniens. Au moment de l'Invasion américaine de 1775, on trouve aussi des ordonnances, des informations, ou même des textes de lecteurs relatifs à l'actualité, c'est-à-dire à ce qui se passe dans la province. Il faut dire que tous les articles fournissent une propagande anti-américaine et incitent au loyalisme.

<sup>17</sup> Prospectus de la *Gazette du Commerce et Littéraire* de Montréal.

<sup>18</sup> Dom Louis Mayeul Chaudon (1737-1817), *Anti-dictionnaire philosophique : pour servir de commentaire & de correctif au Dictionnaire philosophique, & aux autres livres qui ont paru de nos jours contre le christianisme : ouvrage dans lequel on donne en abrégé les preuves de la religion, & la réponse aux objections de ses adversaires : avec la notice des principaux auteurs qui l'ont attaquée, & l'apologie des grands hommes qui l'ont défendue*. Quatrième édition corrigée, considérablement augmentée, & entièrement refondue sur les mémoires des divers théologiens. Paris, Saillant et Nyon, 1775.

Selon J.-P. de Lagrave, c'est cette édition de 1775 imprimée à Paris et non celle de 1774 imprimée à Lyon sous le titre de *Dictionnaire anti-philosophique* que Mesplet a utilisée dans la *Gazette Littéraire*. Voir *L'époque de Voltaire au Canada*, p. 135.

<sup>19</sup> «Dom Chaudon, qui reprend article par article les hérésies voltairiennes pour les réfuter, élabore une sorte de "défense et illustration" du christianisme et présente, au

passage, ses ennemis comme des zélateurs». Jean-Noël Pascal, «Diderot dans le *Dictionnaire anti-philosophique* de Dom Mayeul-Chaudon», dans *Les Ennemis de Diderot*, Paris, Klincksieck, 1993, p. 93.

<sup>20</sup> Voir à ce propos la préface de René Pomeau au *Dictionnaire Philosophique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, pp. 9-13.

<sup>21</sup> «L'Imprimeur aux Citoyens», *GCL*, 3 juin 1778, p.p. 1.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>23</sup> «Les articles signés le Spectateur tranquille sont au nombre de cinquante-quatre [...]. Mais les textes écrits par Jautard sont plus nombreux. Il a utilisé quelques fois d'autres pseudonymes, et il en a signé d'autres de son propre nom. Gardons-nous cependant de croire que tous les textes non signés le Spectateur tranquille soient automatiquement de sa plume. Il y a une variété de styles dans la *Gazette littéraire*. Pour sa part, Jautard a reconnu avoir utilisé comme pseudonymes, en plus du Spectateur tranquille, l'Homme et du Tranquille». J.-P. de Lagrave, *op.cit.*, p. 104, note 27). Nous ne connaissons que cinq correspondants du journal pour plus de quatre-vingt quatre pseudonymes. Jacques Cotnam et Pierre Hébert ont étudié deux cent sept des quatre cent un articles qui composent le journal pour tenter d'en identifier les correspondants. Ils croient avoir découvert Jautard sous neuf autres pseudonymes et pensent qu'il pourrait se cacher aussi sous onze autres (mais ils conservent des doutes certains). Voir «La *Gazette littéraire*, notre première œuvre de fiction », *Voix et images*, n° 59, hiver 1995, pp. 294-312.

<sup>24</sup> Voir la lettre d'Étienne Montgolfier à son évêque, M<sup>r</sup> Jean-Olivier Briand, datée du 2 janvier 1779, citée par J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 167.

<sup>25</sup> Voir la lettre de Montgolfier à M<sup>r</sup> Briand, datée du 6 janvier 1779 : «Je vous disais que dans la *Gazette* de Montréal, M. Cugnet faisait le personnage du Canadien curieux, on me dit aujourd'hui que ce monsieur avait d'abord fait le personnage du Sincère, mais que depuis quelques temps il n'écrit plus, et que c'est un fils de M. Panet qui fait le Canadien curieux». Citée par de Lagrave, *Ibid.*, p. 168. Il pourrait s'agir soit de Pierre-Louis Panet (1761-1812), soit de Bonaventure Panet (1765-1846).

<sup>26</sup> «Le Spectateur tranquille à L'Imprimeur», *GCL*, 10 juin 1778, p. 1.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>28</sup> Nous verrons plus loin que le Spectateur tranquille n'approuve pas la politique d'enseignement du Collège de Montréal qui semble, à ses yeux, empêcher les jeunes gens de progresser.

<sup>29</sup> «Le Spectateur tranquille au Jeune Canadien Patriote», *GCL*, 24 juin 1778.

<sup>30</sup> Le Jeune Canadien Patriote signera «Le Canadien Curieux» à partir du 8 juillet 1778.

<sup>31</sup> Les «spectateurs» visent à informer le public dans tous les domaines. Ils ont une pratique tout à fait littéraire du journalisme : ils mettent «en scène un narrateur fictif, énonciateur unique du journal». Michel Gilot et Jean Sgard, «Le journaliste masqué. Personnages et formes personnelles» dans Pierre Rhétat (dir.), *Le Journalisme d'Ancien Régime*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1982, pp. 285-313. Voir aussi Suzanna Van Dijk, «Un "Spectateur" regarde les femmes : Justus Van Effen», dans *Présence féminine dans le journalisme français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Amsterdam et Maarssen, APA- Holland University Press, 1988, pp. 19-55. Coll. «Études de l'Institut Pierre Bayle, Nimègue (SIB)».

<sup>32</sup> Bien qu'au premier numéro de *La Gazette de Québec* les imprimeurs disent souhaiter publier les productions des lecteurs, on en trouve très peu dans le journal. Il y a bien parfois quelques lettres de lecteurs ou encore des poèmes, présentés dans le «Poet's

corner», mais cette gazette est bien plus un média d'information. «[...] nous présentons au lecteur, des pièces originales en vers et en prose, qui plairont à l'imagination, au même tems qu'elles instruiront le jugement [...] et comme cette partie de notre projet ne peut être mise en exécution sans la correspondance de personnes ingénieuses, nous saisissons toutes les occasions de témoigner notre reconnaissance, des obligations que nous devons, à ceux qui voudront se donner la peine de nous fournir matière d'agrément ou d'instruction», «Les Imprimeurs au Public», *La Gazette de Québec*, 21 juin 1764, p. 1.

<sup>33</sup> Bernard Andrès, «Le fantasme du champ littéraire dans *La Gazette de Montréal* (1778-1779)», *Études françaises*, vol. 36, n° 3, 2000, p. 9.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 9. Pour en savoir plus sur le concept de «champ littéraire», consulter : Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

<sup>35</sup> «Sociologues et historiens s'entendent pour dater minimalement de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ce stade avancé de l'institution littéraire, tant en France qu'au Québec. Avant cette époque, il existe bien en France un champ littéraire où s'illustrent et s'affrontent des écrivains, selon des stratégies analysées par Bourdieu, Viala, Dubois et les sociologues du littéraire. Mais il n'en est rien au Québec», *Idem*, pp. 19-20.

<sup>36</sup> *Idem*, p. 19.

<sup>37</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la critique littéraire est une critique d'idées. Voir Petra Gekeler, dans Michel Delon, dir., art. «Critique», *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, 1997, pp. 288-290.

<sup>38</sup> Rappelons que le journalisme fictif, du type «spectateur» était très à la mode en Europe : «On compte, entre 1729 et 1789, une centaine de ces "spectateurs"», Jean Sgard, «La multiplication des périodiques», *Histoire de l'édition française*, t. 2 «Le livre triomphant (1660-1830)», Paris, Promodis/ Centre National des Lettres, 1984, p. 204. La pratique de ces journaux est tout à fait fictionnelle : «Dans les "spectateurs", toute une "société" imaginaire est souvent créée, alors que les gazettes émanent d'une société bien réelle à l'intention de laquelle elles existent», Suzanna Van Dijk, *op. cit.*, p. 20.

<sup>39</sup> B. Andrès, *loc. cit.*, p. 17.

<sup>40</sup> Voir l'introduction de J.-P. de Lagrave à son ouvrage sur Fleury Mesplet où il fait le bilan des divers commentaires des historiens, de François-Xavier Garneau à Claude Galarneau, sur Fleury Mesplet, son collaborateur Jautard et la *Gazette Littéraire*, *op. cit.*, pp. I à X. Dans la biographie de Valentin Jautard, J.-P. de Lagrave et J. G. Ruelland recensent systématiquement tout ce qui a été dit sur le journaliste afin de rétablir les faits sur le personnage. Voir le chapitre «Dans la galerie de l'Histoire, à l'ombre des préjugés», *op. cit.*, pp. 51 à 79.

<sup>41</sup> Cité par J.-P. de Lagrave et J. G. Ruelland, *op. cit.*, p. 54.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>43</sup> Séraphin Marion, *Les lettres canadiennes d'autrefois*, t. 2, Hull, l'Éclair, 1940, p. 29.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>45</sup> J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 106.

<sup>46</sup> Marcel Trudel, *L'influence de Voltaire au Canada*, t. 1, Montréal, Fides, 1945, p. 95.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 97, note 145.

<sup>48</sup> Séraphin Marion, *Les lettres Canadiennes d'autrefois*, t.1, Hull, l'Éclair, 1939, p. 46.

<sup>49</sup> En effet, comme nous le verrons plus loin, c'est le directeur des Sulpiciens, Étienne de Montgolfier, qui demandera au gouverneur Haldimand que l'on surveille de près la *Gazette* de Mesplet et son Académie.

<sup>50</sup> À ce propos d'ailleurs, le commentaire de M. Trudel est intéressant. L'historien constate que tous les auteurs «voltairiens» ont disparu dans le second journal de Mesplet,

*La Gazette de Montréal* : «Il n'est plus question d'Académie; plus de discussions littéraires; le débat sur Voltaire est clos. *Le Spectateur tranquille, Ingénu, Je veux entrer en lice, Moi Un*, L.S.P.L.R.T. et tous ces collaborateurs turbulents qui auraient pu se battre pour une citation de Voltaire, que sont-ils devenus?», *op.cit.*, p. 109.

<sup>51</sup> Jacques Cotnam et Pierre Hébert, *op.cit.*, pp. 309-310.

<sup>52</sup> B. Andrès, *loc. cit.*, p. 18.

<sup>53</sup> Il est l'auteur des notices biographiques de Valentin Jautard et Fleury Mesplet dans le *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4 (1771-1800), Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1980, pp. 421-423 et pp. 575-578.

<sup>54</sup> On ne connaît pas l'identité de ce correspondant.

<sup>55</sup> «L'Homme sans préjugé à l'Imprimeur», *GL*, 14 octobre, p. 3.

<sup>56</sup> Voici les titres de ces extraits : «DIALOGUE PREMIER, Tiré du Dictionnaire Anti-Philosophique, entre M. de Voltaire & son Valet-de-Chambre; sous le nom de l'Abbé Bazin, que Voltaire a emprunté en publiant sa Philosophie de l'Histoire» (16 septembre 1778, pp. 1-3); «SECOND DIALOGUE, Tiré du Dictionnaire Anti-Philosophique, entre M. de Voltaire & son Valet-de-Chambre; sous le nom de l'Abbé Bazin, que Voltaire a emprunté en publiant sa Philosophie de l'Histoire» (23 septembre, pp. 1-2); «VOLTAIRE. §. I. Analyse fidèle de ses Ouvrages, & de l'esprit qui le lui a dictés» (30 septembre, pp. 1-2); «(SUITE.) VOLTAIRE. Analyse fidèle de ses Ouvrages, & de l'esprit qui le lui a dictés» (7 octobre, p. 1); «§. II. Portraits divers de l'Auteur du Dictionnaire Philosophique, par M. Q\*\*\*.» (7 octobre, pp. 1-2); «Relation d'un voyage aux Délices par un Chinois» (7 octobre, p. 2); «Très-humble Requête d'un ancien Domestique à M. de Voltaire, son cher Maître.» (7 octobre, pp. 2-3); «(SUITE.) VOLTAIRE. Autre Portrait par Mr. de la B.\*» (14 octobre, p. 1); «RELATION IMPORTANTE de la Communion de M. De Voltaire dans l'Eglise Paroissiale de Ferney [...] Profession de Foi, Communion de M. De Voltaire, & autres Pièces curieuses, le tout fait par devant Notaire & Témoins» (14 octobre, p. 1-3); «PRESSE. De la liberté de Presse» (21 octobre, pp. 1-2); «LOI NATURELLE. Dieu l'a gravée dans tous les cœurs» (28 octobre, pp. 1-2); «LUXE. Dangers du Luxe» (4 novembre, pp. 1-2); «Dialogue entre un Raisonleur moderne & un Novice Capucin.» (11 novembre, pp. 1-2); «NATURALISME. Courtes Réflexions sur le Système de la Nature» (18 novembre, pp. 1-2); «Lettre de la Sœur des Anges, Religieuse de l'Annonciade, à M. de Voltaire son Neveu» (25 novembre, p. 4); «Lettre de la Sœur des Anges, Religieuse de l'Annonciade, à M. de Voltaire son Neveu. (SUITE.)» (2 décembre, p. 1).

<sup>57</sup> «L.S.P.L.R.T à l'Imprimeur», *GL*, 21 octobre 1778, p. 2.

<sup>58</sup> «L'Imprimeur à l'Homme sans préjugé», *GL*, 21 octobre 1778, p. 3.

<sup>59</sup> «L.S.P.L.R.T. Secrétaire de l'Académie au Sincère et au Canadien Curieux», *GL*, 2 décembre 1778, pp. 2-3.

<sup>60</sup> «Le Sincère et Le Canadien Curieux aux Honorables Membres de l'Académie naissante de la Ville & District de Montréal[...]», *GL*, 4 novembre, p. 2.

<sup>61</sup> «Par ordre du Président, L.S.P.L.R.T au Sincère et au Canadien Curieux», *GL*, 11 novembre 1778, p. 3.

<sup>62</sup> «Le Spectateur tranquille au Canadien Curieux» *GL*, 9 décembre 1778, p. 4.

<sup>63</sup> «Le Canadien Curieux au Spectateur tranquille», *GL*, 9 décembre 1778, pp. 2-3. Cet article et le précédent, bien qu'ils paraissent dans le même numéro, ne se répondent pas.

<sup>64</sup> «Le Spectateur tranquille au Canadien Curieux», *GL*, 16 décembre 1778, pp. 2-3.

<sup>65</sup> «L.S.P.L.R.T (par ordre du président) au Sincère et au Canadien Curieux», *GL*, 11 novembre 1778, p. 2.

<sup>66</sup> «Vous pourriez rendre votre Académie publique en tenant certains jours des séances

auxquelles seroit permis d'assister aux personnes Lettrées & à ceux qui désireroient s'instruire. Quelques discours prononcés, quelque matiere traitée à fond, des conférences utiles & curieuses donneroient une haute opinion de la Science, & de ses avantages, & seroient un moyen prompt d'insinuer le goût & l'amour de l'étude», «Le Canadien Curieux à Messieurs les Académiciens de la Ville de Montréal», *GL*, 16 décembre 1778, pp. 2-3.

<sup>67</sup> «Le Spectateur tranquille au Canadien Curieux», *GL*, 30 décembre 1778, p. 4.

<sup>68</sup> *Ibid.*

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Lettre citée par J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 165.

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> Lettre de Haldimand à Montgolfier, 15 février 1779, citée par J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 172.

<sup>75</sup> Voir la lettre de Mesplet à Haldimand, 4 janvier 1779, citée par J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 171.

<sup>76</sup> «Par Ordre du Président, Délibéré à Montréal, le 4 Février 1779.», *GL*, 10 février 1779, pp. 1-2.

<sup>77</sup> «Velcrioul à l'Académie naissante, & en apparence mourante», *GL*, 21 avril 1779, p. 3.

<sup>78</sup> «L'Ami du Président à M. Velcrioul», *GL*, 5 mai 1779, p. 2.

<sup>79</sup> «Le Spectateur tranquille à l'Ingénu», *GL*, 14 avril 1779, p. 2. Nous respectons les italiques.

<sup>80</sup> Voir la lettre de Rouville à Haldimand, 27 mai 1779, citée par J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 173.

<sup>81</sup> «Savez-vous qu'il est temps & plus que temps que le 3 Juin arrive pour voir la fin du Papier Périodique [...]», «l'Ami des homes [sic] à l'Imprimeur», *GL*, 19 mai 1779, pp. 3-4.

<sup>82</sup> «L.E.C. nouveau secrétaire, Par ordre du président, à L. Decourville», *GL*, 19 mai 1779, p. 2.

<sup>83</sup> J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 139.

<sup>84</sup> J.-P. de Lagrave, *op. cit.*, p. 134.

<sup>85</sup> B. Andrès, *loc. cit.*, p. 18.

<sup>86</sup> Rappelons que nous ne connaissons que cinq correspondants du journal pour plus de quatre-vingt-quatre pseudonymes.

<sup>87</sup> «Le Canadien Curieux à Monsieur \*\*\*», *GL*, 3 février 1779, p. 2.